

415



I-30,2,45

2781

1f

I - 30,2,45.

Una nota del Mr. Laurent-Cochélet. nº 2781 de cat.

FAD
ASUNTO

Cat. 2781

1 doc.

P-3-C

Huu/doc.
(2 ff.)



1864 - AM

Una nota de este Señor
gent-Cochet, Consul de
Francia fechada 15 de Junio,
dando los esclarecimientos
que se le ha pedido sobre
la venta de unos estableci-
mientos industriales hecha
por D. Fernando Sagüier al
subdito inglés Mr. Atherton



To Your Excellency

Don José Bergez

Ministre des Relations Extérieures
de la République du Paraguay

Ja

Ja

Consulat de France
à l'Assomption (Paraguay.)

Assomption le 15 Juin 1864

I - 30, 2, 45

N° 3



Monsieur le ministre.



J'ai l'honneur d'accuser
à Votre Excellence la réception de sa lettre
d'hier, me demandant des éclaircissements
sur un document relatif à un établissement
industriel vendu par M^r J. Sagnier à M^r
Atherton et sur lequel figure ma signature.

En réponse, je m'empresse d'avoir
l'honneur d'informer Votre Excellence;

1^o que c'est comme témoin de l'authen-
ticité de ce document, et non "comme
consul autorisant une vente" que ma
signature y figure; que je n'ai conservé
aucune note de la date à laquelle j'ai signé
cel acte, mais que ce doit être à celle qu'il porte.

2^o; que ce document m'a été exhibé,
chez moi, par M^r J. Sagnier, lorsqu'il m'a

et Son Excellence,
Don José Berget, ministre des Relations Extérieures

AN
1800

présenté Mr Atherton comme devant recevoir
en son absence les loyers de la maison que
j'occupe; que le premier m'a prié de le signer
comme témoin, ce que je fis, mais je ne me
souviens pas s'il a apposé en ma présence
sa signature, qui m'était, du reste, parfaite-
ment connue, ou si elle était déjà apposée
à ce document; que je n'ai pas vu signer
Mr Stark, qui n'a signé qu'après moi.

3^e que je n'ai pas vu le transport
du contrat de société entre M^r Saquier
et Gill à Mr Atherton.

4^e que je n'ai pas assisté à la
remise du pris de la cession. La déclaration
de Mr Saquier, dont Votre Excellence m'a
envoyé copie, porte que cette remise lui avait
été déjà effectuée par Mr Atherton.

5^e que les intéressés ne m'ont fait
aucune communication au sujet de ce document,
écrit dans une langue que je ne connaît
qu'imparfaitement, si ce n'est qu'il contenait
leurs conventions. Leurs affaires ne
m'intéressent en aucune façon, je ne leur
ai demandé

aucun détail à ce sujet.

Veuillez agréer, monsieur le
Ministre, les nouvelles assurances de
ma haute considération

Laurent Cochelet

